

Le sénateur Barootes: Nous n'avons pas beaucoup eu la chance d'examiner les quatre choix. Si je me rappelle bien, on nous a dit ce qu'il fallait faire dès le début de la séance du comité.

Le sénateur Grafstein: Le gouvernement nous avait dit qu'il n'accepterait aucun amendement!

Le sénateur Barootes: C'est la majorité qui dictait alors sa volonté, mais, d'une certaine façon, vous ne semblez pas vouloir que la majorité en fasse autant maintenant. C'est une situation plutôt cocasse. La minorité devrait avoir l'occasion de faire valoir ses points de vue, mais, lorsque nous formions la minorité, on ne nous en a pas donné l'occasion.

Le sénateur Olson: Vous vouliez tout arrêter, et c'est tout!

Le sénateur Barootes: Quoi qu'il en soit, j'accepterai toutes les critiques que l'honorable sénateur voudra bien faire par la suite, car je vois qu'il veut intervenir à ce sujet.

Je me permettrai de faire quelques observations générales. Je félicite le sénateur Hays d'avoir exposé avec autant d'à-propos le point de vue de son parti au sujet de cet amendement. Je regrette d'avoir eu à rassembler pêle-mêle mon information sous l'impulsion du moment, n'ayant pas eu connaissance de l'amendement à l'avance ni des arguments en sa faveur que l'on proposerait à notre examen. Je sollicite donc l'indulgence des honorables sénateurs si, à cause de la confusion et de la hâte avec laquelle j'ai préparé ces quelques observations, certaines d'entre elles semblent parfois manquer de logique.

Le sénateur Buckwold: Comme d'habitude.

Le sénateur Barootes: Étant donné cette interjection, je voudrais faire une autre observation. Les attaques personnelles ne me gênent pas; j'y prends plaisir en fait, car elles ont fait partie de ma vie. Je n'apprécie pas cependant que lorsqu'on leur oppose un argument ou qu'on leur signale quelque chose d'illogique, certains retombent dans leur phobie paranoïaque des attaques personnelles pour réfuter ce qu'on dit. Ai-je été assez clair?

Le sénateur Olson: Non.

Le sénateur Stewart: Encore.

Le sénateur Haidasz: Essayez de nouveau.

Le sénateur Barootes: Autrement dit, au lieu de corriger quelque chose d'illogique, ils trouvent préférable d'attaquer quelqu'un en disant qu'on les harcèle.

Honorables sénateurs, contrairement à l'actuelle taxe de vente fédérale qui était antérieurement imposée à un taux multiple sur le tiers seulement de tous les produits et services consommés au Canada, la TPS s'appliquera à un taux inférieur et uniforme à la plupart des produits et services. Par conséquent, il est probable que tous les secteurs de notre économie seront traités plus équitablement.

Le sénateur Buckwold: Le taux n'est pas inférieur; il est le même.

Le sénateur Barootes: Honorables sénateurs, je n'ai pas l'intention de donner un exposé de deux heures; je ne parlerai qu'une dizaine de minutes.

Le sénateur Haidasz: Sept pour cent pour le sénateur Eyton n'est pas la même chose que 7 p. 100 pour John Kowszlawski, de la rue Adelaide, à Toronto!

Le sénateur Barootes: Je voudrais souligner que la politique qui sous-tend cette mesure consistait en une taxe exhaustive sur une assiette beaucoup plus large de secteurs et de particuliers. Par conséquent, et pour la rendre simple et facile à comprendre, le gouvernement a décidé de l'appliquer à autant de produits et de services que possible, en omettant seulement ceux qui sont de première nécessité...

Le sénateur Buckwold: Comme le mazout domestique et l'électricité!

Le sénateur Barootes: Je parle des aliments, des soins médicaux, des médicaments, du loyer et ainsi de suite, qui ont tous été exemptés de la TPS. Si nous acceptons toutes les exemptions qui ont été demandées, cette mesure ne serait pas efficace. Des citoyens et des représentants de divers secteurs de l'industrie nous ont demandé de faire exempter le carburant, les funérailles, les vêtements, les chaussures, les livres, les repas de restaurant et quoi encore! Si nous acceptons cela, la taxe serait alors réellement très complexe et les recettes prévues grâce à la TPS seraient moins élevées. Il faudrait hausser le taux ou l'appliquer à un niveau plus élevé à certains produits et services. Nous voulons un nivelage. Je vais vous montrer les corrections qui peuvent être apportées.

• (2120)

Conformément à ce principe, la TPS sera appliquée aux factures d'électricité et de combustibles de chauffage. Pour obtenir les mêmes recettes nettes qu'avec la taxe actuelle, que la TPS remplacera, il faut appliquer le taux de 7 p. 100 sur cette assiette large et complète. De toute évidence, plus les produits compris dans cette assiette sont nombreux, plus le taux sera faible; plus les produits exclus sont nombreux, plus le taux sera élevé. Dans ce dernier cas, il faudrait augmenter le taux de la TPS pour accorder un traitement spécial à l'électricité ou à quelques-uns des autres produits dont on a proposé l'exemption. Quoi qu'il en soit, vous ne savez peut-être pas que votre facture d'électricité renferme un montant assez considérable, quoique caché, de l'actuelle taxe de vente fédérale, que la TPS supprimera. Pour produire de l'électricité et pour faire fonctionner leurs entreprises, les services publics achètent de nombreux articles sur lesquels ils doivent payer la taxe de vente fédérale. Ces articles incluent les lignes à haute tension, les véhicules de réparation, le carburant, les ordinateurs, les outils et l'équipement d'entretien, le matériel et l'ameublement de bureau, les services téléphoniques et même les fournitures de bureau. Tout cela coûte cher aux consommateurs.

Je devrais aussi ajouter, entre parenthèses, qu'en Saskatchewan, jusqu'à ce que le gouvernement actuel arrive au pouvoir, les tarifs d'électricité étaient assujettis à une taxe de vente provinciale de 5 à 7 p. 100 qui était incluse dans les factures d'électricité ou de gaz naturel. De plus, on prévoit que, selon cette méthode, la production des secteurs des transports et des services publics augmentera de 3,1 p. 100 avec la TPS. Autrement dit, leur économie, les emplois créés et leur activité augmenteront en définitive de 3,1 p. 100.

Le coût de l'électricité consommée dans les maisons diminuera en raison de l'élimination de la taxe cachée qu'il comporte actuellement. Comme vous le savez, les représentants des compagnies d'électricité qui ont comparu devant le Comité permanent de la consommation et des corporations de la Chambre des communes se sont engagés publiquement à trans-